

Communiqué de presse

Le Parc national du Mercantour remet les prix du concours agricole des prairies fleuries à l'occasion de la foire aux bestiaux de Beuil

Pour la quatrième année, le Parc national du Mercantour et son jumeau italien l'aire protégée Alpi Marittime ont organisé le concours agricole des prairies fleuries au niveau transfrontalier. Ce concours d'excellence "agri-écologique" constitue la sélection locale du Concours Général Agricole des Prairies Fleuries organisé au niveau national. Son objectif est de promouvoir les fonctions environnementales et agricoles des prairies naturelles de fauche, ainsi que de valoriser le travail des agriculteurs dans la préservation de celles-ci. Les lauréats ont reçu leur prix ce dimanche 10 septembre, à l'occasion de la foire aux bestiaux de Beuil.



Prairies fleuries dans la vallée du haut-Var en juin 2017©C. Assmann/Parc national du Mercantour

Un concours récompensant les pratiques favorisant la biodiversité

Les prairies fleuries sont des zones naturelles dédiées à la production de foin. La richesse de leur flore et de leur faune peut être très importante, et dépend des caractéristiques environnementales locales mais également du mode de gestion agricole des exploitants. Ce concours récompense donc les agriculteurs qui relèvent le défi technique de production d'herbe ou de foin tout en maintenant et favorisant la

Contact presse : Emmanuel GASTAUD
Tél : +33 (0) 4 93 16 50 84 / 06 84 47 73 59
emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr

Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie - BP 1316 - 06006 Nice Cedex 1



biodiversité de leurs prairies.

Du 14 au 16 juin, un jury d'experts a ainsi parcouru les prairies de 6 exploitations agricoles du Parc national du Mercantour, dans les vallées du Haut-Var et du Cians, et de 4 candidats de l'aire protégée italienne Alpi Marittime sur la commune de Roaschia. Ce jury a été chargé d'évaluer les prairies présentant le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. De manière générale, la visite de l'ensemble des parcelles en lice a permis de se rendre compte de l'ampleur et de l'importance du travail d'exploitation et d'entretien des prairies de fauche. La remise des prix a été faite à l'occasion de la foire aux bestiaux de Beuil.

Les lauréats

L'édition 2017 des Prairies Fleuries a mobilisé 10 agriculteurs.

Trois prix d'excellence agroenvironnementale ont été décernés, ainsi que d'autres mentions spéciales.

3 prix d'excellence agro-environnementale :

- *1^{er} prix d'excellence agro-environnementale ex aequo :*

Thierry BRILLANT (Beuil)

Récompense pour le très bon équilibre entre productivité fourragère, biodiversité floristique et faunistique, et préservation des paysages caractéristiques.

Léonie et Daniel FERRAN – Ferme des Louiqs (Entraunes)

Récompense pour la diversité floristique exceptionnelle associée à un bonne qualité de fourrage, riche en légumineuse aux propriétés médicinales.

- *3^e prix d'excellence agro-environnementale :*

Denis CLARY (Valberg)

Récompense pour la biodiversité importante de la prairie, le potentiel fourrager intéressant de la parcelle et le maintien de pratiques traditionnelles sur anciennes restanques.

Le jury a ainsi choisi Thierry BRILLANT pour se rendre à Paris et représenter le territoire Mercantour-Maritime au concours national des prairies fleuries. Cette sélection le récompense pour les efforts conséquents qu'il a menés avec succès pour remettre en état sa prairie.

6 Mentions spéciales :

Mention spéciale « Qualité mellifère » et Prix de la prairie la plus mellifère dans le cadre du plan apicole départemental

Sébastien CHAIX - Ecuries de la Moute (Beuil)

Une prairie particulièrement accueillante pour les abeilles du fait de la forte présence d'espèces mellifères qui permettent aux abeilles de disposer de ressources tout au long de la saison.

Mention spéciale « Engagement dans la préservation des milieux ouverts » (menzione speciale « Conservazione di spazi aperti ») :

Franco FANTINO (Roaschia) et **Marco GHIBAUDO** (Roaschia)

Cette mention spéciale vise à remercier ces particuliers dont l'agriculture n'est pas le métier principal pour leur investissement dans l'entretien des prairies .

Mention spéciale « Jeune agriculteur prometteur » (menzione speciale « Giovane agricoltore promettente ») :

Nicolo GHIBAUDO (Roaschia)

Pour l'encourager dans ses pratiques et lui souhaiter grande réussite dans ses projets futurs.

Mention spéciale reconquête agricole :

Samuel NYDEGGER et Marie CHEVROLLIER - Ferme de la Barlatte (Chateauneuf d'Entraunes)

Pour les féliciter des efforts menés pour reconquérir les espaces agricoles dans un contexte difficile et les encourager à poursuivre. Le jury a noté la haute potentialité d'accueil de la biodiversité sur cette prairie.

Mention spéciale qualité paysagère (menzione speciale « Qualità paesaggistica ») :

Armando GHIBAUDO (Roaschia)

Alfred TARDY (Entraunes)

A. Ghibaud : une formation prairiale typique avec bonne production fourragère et impact paysager important aux abords de la route.

A. Tardy : Des prés aux abords des villages qui constituent un élément du paysage important à maintenir.



Lauréats du concours prairies fleuries Mercantour-Maritime 2017©L. Martin-Dhermont/Parc national du Mercantour

Le Parc national remercie la fondation Albert II et le gouvernement de Monaco grâce au financement desquels ce concours a pu être réalisé, ainsi que la Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes pour son assistance technique.

Le Parc remercie enfin l'ensemble des membres du jury franco-italien, présidé par Jean-Pierre LEGEARD (membre du conseil scientifique du parc et ancien directeur du CERPAM). Il était composé de René CELSE (apiculteur), Olivier SENN (botaniste, phytosociologue), Luca GIRAUDO (expert faune sauvage) et Bruno GIAMPAOLO (agronome).